

Bilan simplifié de la section LYON CENTRE FINANCIER pour l'année 2023

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	1867	1867
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	14368	14474
actif financier	0	0	0	0	Résultat	1120	-106
					Total(1)	17355	16235
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	17355		17355	16235	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	17355	0	17355	16235	total(1+2+3+4+5)	17355	16235

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	6789	8164	Produits d'exploitation(1)	8089	8058
achats	123	1016	Cotisations	4441	4882
autres charges externes	0	135	Subventions	3143	1668
autres services extérieurs	4245	4300	Autres produits	0	0
Impôts et taxes	45	54	Transfert de charges	506	1508
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	2377	2658			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	0	0
Charges exceptionnelles(3)	180	0	Produits exceptionnels(3)	0	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)		0	Contribution de financement		
		0	report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	6969	8164	total(1+2+3+4)	8089	8058
Solde créditeur:Excedent	1120		Solde débiteur:Déficit	0	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de CREC LYON

Exercice clos au 31 décembre 2023

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 17355 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un bénéfice de 1120 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Méthodes de calcul des dépréciations ou **Néant si aucune**

Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Deux exemples de dépenses importantes ↵

Néant

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Néant

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Dans le cadre de ses actions de solidarité, il a été accordé dans l'exercice par notre syndicat des aides pour un montant de ...75.... euros.

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- 1 salarié dont :
- 1 cadre : secrétaire de la section

Bilan des ressources de la section LYON CENTRE FINANCIER pour l'année 2023

Ressources de l'année 2023	
Cotisations reçues.....	4 440,57 €
Reversement de cotisations.....	2 128,34 €
Subventions reçues.....	3 143,00 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	0,00 €
Produits financiers percus.....	0,00 €
Total des ressources.....	5 455,23 €